



Clinique juridique
MILE END
Legal Clinic

RAPPORT ANNUEL

2018 - 2019

TABLE DES MATIÈRES

3	MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE	13	2018-2019 ÉVÉNEMENTS SAILLANTS : HIVER/ÉTÉ 2019
4	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	14	PROJET D'ACCOMPAGNEMENT
4	MESSAGES DE L'EXÉCUTIF	15	LA COURSE AUX SALLES!
6	NOTRE ÉQUIPE	16	SOUTIEN PSYCHOSOCIAL
7	LA CLINIQUE EN BREF	17	SOUTIEN PSYCHOSOCIAL: TÉMOIGNAGE D'UNE INTERVENANTE
8	LES QUARTIERS : LE MILE END	18	LES TÉMOIGNAGES DES ÉTUDIANT.ES
9	LES QUARTIERS : PETITE-BOURGOGNE	19	LES TÉMOIGNAGES DES CLIENT.ES
10	LES QUARTIERS : PARC-EXTENSION	20	STATISTIQUES CLIENTS
11	LES DÉFIS À PARC-EXTENSION	21	FINANCES
12	2018-2019 ÉVÉNEMENTS SAILLANTS : AUTOMNE 2018	22	NOS DONATEURS ET SUBVENTIONS

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



Les douze derniers mois ont été occupés et productifs aux cliniques. Voici une liste sommaire des développements récents.

Une nouvelle DG - Nous avons une nouvelle directrice générale, Me Sophie Lefebvre, une avocate ayant pratiqué dans le domaine du droit de la famille, qui habite tout près de la Mission Mile End et qui était propriétaire et gestionnaire d'un fleuriste avant d'étudier le droit. Depuis qu'elle nous a rejoint en

mai 2019, ce fut un plaisir de faire la connaissance de Sophie et je suis épatée par l'importance de sa contribution en si peu de temps. Elle saisit instinctivement ce que nous faisons et l'importance de notre mission. Je crois que cela résonne avec elle : la loi et le système juridique sont compromis quand tant de gens n'y ont pas accès, alors nous devons faire notre part et aider ceux qui visitent nos cliniques à la recherche de réponse pour accéder au système.

Une nouvelle membre du conseil d'administration

L'Honorable Danielle Grenier, qui a siégé comme juge à la Cour supérieure du Québec pendant 26 ans (1989-2015), a accepté notre invitation à se joindre au conseil d'administration au cours du printemps 2019. Nous sommes ravis qu'elle se joigne à nous. La compréhension de la juge Grenier du système juridique et de la dynamique des salles d'audience est inestimable. Mais ce qui m'a touchée, c'est sa profonde humanité et son empathie. Elle a rencontré des clients à la clinique et, malgré des années passées sur le banc, il est évident qu'elle conserve la capacité de voir les choses du point de vue d'un justiciable. Son esprit n'est pas fermé ni étroit comme il pourrait l'être : la juge Grenier regarde la situation dans son ensemble, comprends les répercussions étendues des décisions de justice ainsi que les problèmes d'accès à celle-ci. Nous avons de la chance de la compter parmi nous.

Nouveaux locaux - En décembre 2020, nos bureaux administratifs déménageront au Centre de services communautaires du Monastère sur la rue Saint-Hubert, juste au sud de Mont-Royal. Construit en 1929, la bâtisse abritait autrefois les Pères du Très-Sacrement. En 1998, l'immeuble est cédé à la Corporation du Centre de services communautaires du Monastère en échange d'un engagement à loger les membres de la communauté religieuse aux étages supérieurs de l'immeuble et à offrir les pieds carrés restants à des organismes sans but lucratif.

Ainsi, des locaux y sont loués à des organismes sans but lucratif de Montréal pour des loyers raisonnables. Nos nouveaux voisins incluent Resto-Plateau, Comité logement du Plateau-Mont-Royal, Projet changement, Autisme Montréal, L'Hirondelle et plusieurs autres organismes offrant des services variés à la population du secteur. Nous occuperons trois salles fermées, aurons accès à une salle de conférence pour les réunions de groupe et ateliers juridiques et une vue sur la montagne ! L'initiative est un bon exemple de politique publique audacieuse: un grand

bâtiment situé au centre de la Ville est désormais utilisé par des organisations travaillant pour le bien public, au lieu d'intérêts purement privés, contribuant ainsi à la société civile.

Voilà donc quelques-unes des bonnes nouvelles. La mauvaise nouvelle est que nous continuons de lutter avec des problèmes de financement de base. Grâce aux dons de particuliers, de fondations caritatives et de quelques cabinets d'avocats, nous sommes en mesure d'offrir, depuis maintenant plus d'une décennie, des services juridiques depuis notre clinique d'origine de la Mission Mile End. Ce financement est sûr et récurrent.

Le problème auquel nous sommes maintenant confrontés concerne nos cliniques de Parc-Extension et du Centre communautaire Tyndale Saint-Georges situé dans le quartier de Petite-Bourgogne. C'est grâce à des subventions de la Fondation du droit de l'Ontario (LFO) et du Fonds d'accès à la justice (FAJ) du Québec, que nous avons pu ouvrir notre clinique dans Parc-Ex en 2017. Ce fut un grand succès. Et nous remercions ces bailleurs de fonds d'avoir cru en notre vision et l'importance des services que nous offrons. Le besoin de services juridiques gratuits à Parc-Ex est en effet criant : 38,4% des résidents vivent sous le seuil de pauvreté et 56% des personnes sont issues de l'immigration et plus de 10% sont de nouveaux arrivants au Canada. Autant de personnes pouvant être des cibles faciles pour les propriétaires opportunistes, les employeurs abusifs et autres. Il n'est pas rare de voir des files d'attente à notre clinique Parc-Ex et nous avons même dû refuser des clients.

Pourtant, l'existence de la Clinique Parc-Ex au-delà de 2021 demeure incertaine. Le financement du LFO et de la FAJ n'est pas récurrent et le financement de base est difficile à trouver. Le défi auquel nous sommes confrontés est lié à l'accent mis par les bailleurs de fonds, ces dernières années, sur le financement par projets. De nombreux donateurs et la plupart des programmes gouvernementaux requièrent que la demande repose sur un nouveau projet innovant qui cible un problème social spécifique. Or, ce que nous faisons est plus large : nous offrons de l'information juridique, de l'aide, des conseils et un accompagnement à ceux qui en ont besoin en mobilisant des étudiants en droit et des membres de la communauté juridique qui s'en soucient. L'ironie amère de cette situation est que ce même travail atténue bon nombre des maux sociaux spécifiques pour lesquels un financement par projet est offert, mais notre vaste mandat nous rend inadmissibles à de telles subventions ciblées.

Ainsi, dans l'année à venir, notre défi est de sécuriser le financement à long terme de nos cliniques de Parc-Ex et de la Petite-Bourgogne. Je suis fière du travail qui s'y accomplit et j'ai beaucoup d'espoir à cet égard. L'espérance jaillit éternellement. Sophie et la juge Grenier se sont jointes à la Clinique. Les dons individuels ont afflué lorsque nous avons lancé l'appel. Je suis optimiste dans l'âme. Il faut l'être pour continuer à faire ce travail en 2020.

ME GEETA NARANG

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^e Geeta Narang

(Présidente & Fondatrice)

M^e Aisha Topsakal

Vice-présidente)

M^e Allen Mendelsohn

(Trésorier)

M^e Caroline Moreau

(Secrétaire)

Valérie Gascon

M^e Michèle Moreau

M^e Marek Nitoslowski

M^e Olga Redko

M^e Alexandre Ricci

L'Honorable Danielle Grenier

MESSAGES DE L'EXÉCUTIF

UN MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Je me suis jointe à l'équipe de la Clinique en mai 2019 en tant que directrice générale. Mon arrivée concordait alors avec le début du projet d'accompagnement sociojuridique, lequel s'inscrit en ligne directe des recommandations du rapport sur la CJME produit dans le cadre du partenariat recherche Accès au droit et à la justice (ADAJ). Au même moment, nous accueillons une équipe élargie d'étudiant.es en droit pour l'été 2019 afin de répondre au défi que représente l'augmentation de l'achalandage dans nos différents points de service.

Cette réalité, sans m'étonner, était néanmoins une prise de conscience des besoins criants de la population pour des services juridiques gratuits et accessibles. Dès lors, l'importance de m'assurer de la pérennité de nos services auprès de ces personnes s'imposait comme une priorité.

En 2018-2019, afin de toujours améliorer nos pratiques et notre impact auprès de cette clientèle vulnérable, l'équipe de la CJME a mis en œuvre les recommandations du rapport de l'ADAJ en impliquant des intervenants sociaux et ainsi offrir à notre clientèle un soutien plus global. La réflexion concernant notre offre de services en lien avec l'accompagnement des clients est en continue et nous mesurons quotidiennement l'impact de nos services.

Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre l'équité face au système de justice, et nous nous y attelons. D'ailleurs, c'est grâce à l'implication des avocat.es bénévoles et des généreuses contributions de nos donateurs qui croient en notre mission, en l'impact positif de notre travail, que nous y parvenons. Sans ce dévouement et cette déter-

mination, plusieurs justiciables passeraient au travers des mailles, encore beaucoup trop larges, du filet juridique.

Pour naviguer au travers du système judiciaire et faire valoir leur droit, les justiciables font face à des défis : initier les démarches, solliciter de l'aide pour comprendre leur droit mais aussi poursuivre leurs démarches de façon cohérente. La CJME est en première ligne afin d'accueillir ces gens lors des consultations hebdomadaires. Cependant, très souvent plus d'une rencontre est nécessaire et c'est pour cette raison que nous offrons aussi des suivis de dossiers afin de leur permettre de ne pas se retrouver sans gilet de sauvetage après une consultation.

Ainsi, au cours de la prochaine année, nous continuerons à œuvrer pour assurer des services de qualité personnalisés qui répondent aux besoins de notre clientèle et notamment en consolidant nos acquis en termes de suivis et d'accompagnement sociojuridique et en développant les outils nécessaires pour soutenir notre travail.



M^e SOPHIE LEFEBVRE

UN MOT DE L'AVOCATE COORDONNATRICE

(Directrice générale par intérim, février 2018 - avril, 2019; Coordinatrice projet accompagnement depuis mai 2019)

Une des grandes forces indéniables de la Clinique est notre stabilité dans le quartier. Les résidents du quartier et des environs savent à quelle porte cogner lorsqu'ils se retrouvent avec une problématique juridique et qu'ils ne savent pas par où commencer, comment agir ou réagir. Ainsi, la stabilité de la Clinique leur permet de savoir qu'ils peuvent venir pour comprendre leur situation clairement et qu'ils pourront revenir afin de s'assurer qu'ils effectuent leurs démarches conformément.

Le fait que la Clinique soit un endroit fiable et stable leur permet par le fait même de diminuer leur stress causé par la situation, sachant qu'ils pourront obtenir réponses à leurs questions et soutien dans un processus lourd et inconnu.

À ce soutien juridique s'ajoute maintenant un accompagnement dans le processus par une étudiante en droit. Ce type de soutien s'avère être l'un des services les plus appréciés par notre clientèle, qui n'est plus laissé seul lors de l'audience. Nos étudiantes par le fait même bénéficient d'expérience terrain hors pair, leur permettant de comprendre concrètement la réalité des justiciables qui doivent se représenter seuls. Grâce à la subvention reçue par le

Ministère de la Justice en 2019, nous avons l'opportunité de créer un programme d'accompagnement et d'analyser le processus avec une équipe de recherche, afin de développer les meilleures pratiques en la matière.

Malgré les services publics d'éducation, pour le simple citoyen, la loi et le droit demeurent toujours aussi complexe à comprendre et à mettre en application. L'aide juridique gouvernementale est encore inaccessible pour une grande partie de la population incapable par ailleurs de s'offrir des services juridiques privés sans mettre en péril leur sécurité. Dans ce contexte, nos services demeurent essentiels et notre mission toujours aussi pertinente.

M^e ANNE THIBAUT



UN MOT DE L'AVOCAT COORDONNATEUR

(Directeur juridique par intérim février 2018-avril 2019; Coordinateur Parc-Extension depuis avril 2019)

Au courant de la dernière année, plusieurs usagers ont partagé leurs témoignages sur la façon dont la Clinique juridique a amélioré leurs conditions de vie, et ce, par le biais de nos services juridiques personnalisés. Leurs situations économiques et sociales précaires les amènent très souvent à accumuler divers problèmes juridiques. L'accumulation de ces complications juridiques exacerbe des problématiques auxquelles ils sont déjà confrontés engendrant également du stress et de l'anxiété. Cette situation nuit à leurs capacités à s'insérer de manière pérenne dans la société et également sur le marché du travail.

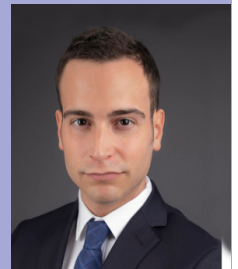
Le quartier de Parc Extension a une vocation contemporaine d'accueillir une population issue de l'immigration. Ces nouveaux arrivants font face à des problématiques dans un contexte de désorientation culturelle (choc culturel).

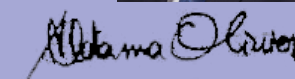
L'isolement et la marginalisation vécus par ces résidents limitent leurs accès aux structures de services publics existantes. Bien qu'il existe différents organismes à Montréal qui offrent des services d'information juridique, ceux-ci requièrent de se présenter en personne à leurs locaux (souvent au Centre de la Ville). Cela cause des problèmes

d'accès à la justice, nécessitant de se déplacer loin de leurs quartiers et présente des limites significatives à la compréhension de notions juridiques souvent complexes.

Le point de service de Parc Extension a su créer une justice de proximité en maintenant des services juridiques gratuits et accessibles dans le quartier. C'est pourquoi nous travaillons en étroite collaboration avec les intervenants de divers organismes particulièrement à la régularisation des statuts légaux des nouveaux arrivants et à leur accès aux services sociaux au Québec et au Canada. Les besoins des habitants de Parc-Extension sont bien réels et ont des impacts qu'on ne saurait ignorer.

À l'heure actuelle la justice devrait être une priorité pour tous en matière de lutte à la pauvreté et à l'insertion sociale.




M^e OLIVIER ALDAMA



NOTRE ÉQUIPE

◀◀ EXÉCUTIF ▶▶

M^e Sophie Lefebvre (Directrice générale)
 M^e Anne Thibault (Projet accompagnement)
 M^e Olivier Aldama (Coordonnateur Parc-Extension)

◀◀ SUPPORT ADMINISTRATIF ▶▶

Anik Isabelle (Comptabilité)

◀◀ ÉTUDIANT.ES STAGIAIRES ▶▶

Annabelle Bergeron Gendron	Ailsa Miller
Simon Lacoste	Tomas Rojas Vazquez
Jean-François Demers	Audrey Berteau
Nadim Elkommos	Maryna Polataiko
Josph Akl	Marc-Antoine Gignac
Carmen Hojabri	Noémie Pante
Laurence Clavet	
Rafaella Arapovic	
Shu Nan Zhao Gao	

◀◀ ÉTUDIANT.ES BÉNÉVOLES ▶▶

Kyle Best	Ophélie Boisvert
Alexandre B. Romano	Marilou Bayard Trépanier
Lauriane Palardy-Desrosiers	

◀◀ INTERVENANTS SOCIAUX ▶▶

Mireille Valton, stagiaire UQAM
 Michelle Bhandal-Maninder, stagiaire UQAM
 Sylvie Cameron, travailleuse sociale bénévole

◀◀ AVOCAT.ES BÉNÉVOLES ▶▶

M ^e Aude Bastien	M ^e Alain Deschamps	M ^e Joanie Lapalme	M ^e Max Silverman
M ^e Daniel Baum	M ^e Julien Dion	M ^e Maryse Lapointe	M ^e Natasha Sivret
M ^e Hugo Beaulieu	M ^e Laurence Dubé-Proulx	M ^e Félix Larose	M ^e Ari Sorek
M ^e Marie-Hélène Bélanger	M ^e Jos El Debs	M ^e Gabriela Machico	M ^e Nicholas Teasdale
M ^e Coline Bellefleur	M ^e David Éthier	M ^e Reynaldo Marquez	M ^e Gretchen Timmins
M ^e Fernando Belton	M ^e Renaud Gauthier	M ^e Alexandre McCormack	M ^e Dominique Turcotte
M ^e Martin Bergeron	M ^e Yoann Gauthier	M ^e Andres Miguel Pareja	M ^e Ariane Vanasse
M ^e Alex Boudreau Leclerc	M ^e Magalie Gingras	M ^e Benjamin Prud'homme	
M ^e Annabel Busbridge	M ^e Geneviève Griffin	M ^e Vincent Ranger	
M ^e Natacha Calixte	M ^e Mike Grodinsky	M ^e Alexandre Ricci	
M ^e Vincent Cérat Lagana	M ^e Matthew Hamerman	M ^e Éva Richard	
M ^e Laura Damecour	M ^e Molly Krishtalka	M ^e Elsa Rizkallah	
M ^e Pierre-Richard Deshommes	M ^e Gene Kruger	M ^e Andrei Roman (notaire)	
M ^e Hugo Collin-Desrosiers	M ^e Camille Lachance Gaboury	M ^e Farah Rousseau	
M ^e Julien Delangie	M ^e Jean-Marc Lacoursière	M ^e Nicholas Scheib	
M ^e Stéphanie Delisle	M ^e Daniel Laine	M ^e Catherine Sénéchal	

LA CLINIQUE EN BREF



NOTRE VISION

Nous visons un monde où tous ont un accès égal au système juridique, peu importe leurs moyens, où nos cliniques communautaires jouent un rôle clé pour assurer cet accès. Nous voulons que nos cliniques soient un modèle pour d'autres, dans autant de quartiers que possible.



NOTRE MISSION

Promouvoir l'accès à la justice en fournissant le soutien requis aux personnes dans le besoin, tout en engageant la communauté juridique dans cet objectif.



NOS ÉTUDIANT.ES

Nous formons de futurs avocats et juristes en offrant des stages académiques et professionnels aux étudiant.es en droit.



NOTRE RÉSEAU D'AVOCAT.ES

Nous recrutons des avocats et des notaires bénévoles provenant de nombreux domaines de droit pour fournir de l'information et des conseils juridiques gratuits à nos clients, ainsi que pour former nos étudiants en droit.



NOS CLINIQUES

MILE END : mercredi, 16h - 19h à la *Mission communautaire Mile End* au 99 rue Bernard Ouest

PARC-EXTENSION : lundi, 15h - 18h au *Comité d'action de Parc-Extension (CAPE)* au 419 rue St-Roch, bureau SS.04

PETITE-BOURGOGNE : lundi, 18h - 19h au *Centre communautaire Tyndale St-Georges* au 870 carré Richmond



NOS SERVICES

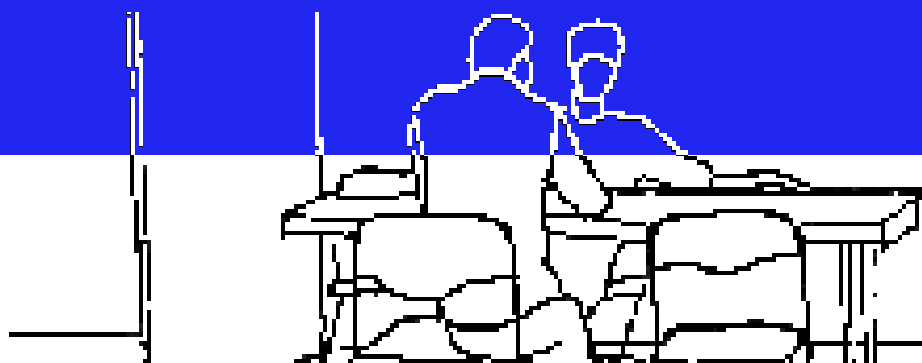
NOS CLINIQUES : La Clinique offre des services d'information, de conseils juridiques et d'accompagnement aux personnes qui ne sont pas admissibles à l'aide juridique gouvernementale et qui ne peuvent se permettre de payer pour des services juridiques privés.

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL : Depuis mai 2018, des intervenant.es et étudiant.es en travail social collaborent avec les avocat.es et étudiant.es en droit afin de les aider à agir adéquatement avec les individus plus vulnérables et à trouver des solutions adaptées à leur réalité.

ACCOMPAGNEMENT : Selon les besoins de la personne, celle-ci peut être accompagnée par un étudiant en droit, que ce soit notamment pour aller à un rendez-vous d'aide juridique, à une audience, à une séance de médiation, pour déposer des documents à la cour, ou porter plainte à la police. Cet accompagnement est un simple soutien social, mais peut faire une grande différence.

SOUTIEN JURIDIQUE : Suite à une consultation, les clients sont guidés à travers leurs démarches, que ce soit pour rédiger une mise en demeure, une procédure à la cour, pour préparer leur preuve ou leur témoignage. Nous soutenons les justiciables selon leurs besoins et nos ressources.

ATELIERS D'INFORMATION JURIDIQUE SUR MESURE : Des ateliers d'information juridique sont offerts selon les besoins identifiés par les acteurs des quartiers que nous desservons.



CLINIQUE JURIDIQUE DU MILE END

MERCREDI DE 16H À 19H (EN PARTENARIAT AVEC LA MISSION COMMUNAUTAIRE DU MILE END)

Population : 103 995

Familles monoparentales : 33,1%

Immigrants : 24%

Minorités visibles : 17,4%

Personnes à faible revenu : 25,3%

Personnes de 15 ans et plus sans diplôme ou grade : 7,8%

Source : Statistiques Canada, 2016

Nombre de
nouveaux
Clients

313

Séances de
clinique

37

Consultations
en personne

60



Partenaire de la Clinique juridique du Mile End depuis 2002, la Mission communautaire du Mile-End est un organisme de bienfaisance sans but lucratif qui vient en aide aux personnes et aux familles défavorisées et socialement exclues du Mile End et de la région métropolitaine de Montréal.

Depuis les dernières années, la Mission a énormément évolué, ayant commencé en tant que soupe populaire servant 20 repas par semaine, pour maintenant servir annuellement près de 15 000 repas, 10 000 paniers de nourriture et de nombreux sacs alimentaires d'urgence pour ses membres sans domicile fixe.



de g. à d.: Lori Holson, Linda Hachey, Sophie Lefebvre

AVOCAT.ES BÉNÉVOLES

M^e Julien Delangie
M^e Ariane Vanasse

M^e Pierre-Richard Deshommes
M^e Ari Sorek

M^e Gretchen Timmins
M^e Dominique Turcotte

CLINIQUE JURIDIQUE TYNDALE ST-GEORGES

LUNDI DE 18H À 19H (EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE COMMUNAUTAIRE TYNDALE ST-GEORGES)

Population : 15 650

Familles monoparentals : 45,3%

Immigrants : 34,4%

Minorités visibles : 52,5%

Personnes à faible revenu : 31%

Personnes de 15 ans et plus sans diplôme ou grade : 12,1%

Source : Statistiques Canada, 2016

Nombre de
Clients

66

Séances de
clinique

34

Consultations
en personne

130



Centre communautaire
Tyndale St-Georges
Community Centre



de g. à d.: Mathew Hammeman, Audrey Berteau

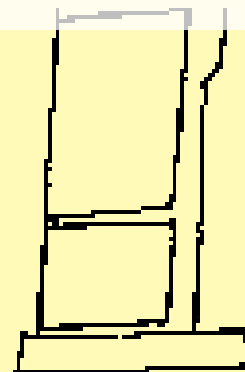
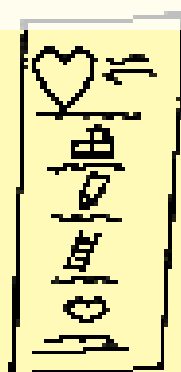
Depuis 1927, le Centre communautaire Tyndale St-Georges offre des programmes éducatifs pour les résidents de la Petite-Bourgogne de la naissance à l'âge adulte. Le Centre offre des cours qui s'adressent tant aux plus jeunes qu'aux adultes, notamment des programmes d'alphabétisation précoce pour les enfants de 0 à 5 ans et de la formation professionnelle pour les adultes.

AVOCATS BÉNÉVOLES

M^e Annabel Busbridge
M^e Molly Krishtelka

M^e Matthew Hamerman
M^e Éva Richard

M^e Alexandre Ricci



CLINIQUE JURIDIQUE DE PARC-EXTENSION

LUNDI DE 15H À 18H (EN PARTENARIAT AVEC LE COMITÉ D'ACTION DE PARC-EXTENSION)

Population : 29 425**Familles monoparentales : 31,6 %****Immigrants : 56,5 %****Minorités visibles : 63,5 %****Personnes à faible revenu : 38,4 %****Personnes de 15 ans et plus sans diplôme ou grade : 33,5 %****Personnes ayant déménagé au cours 5 dernières années : 43 %**

Source : Statistiques Canada, 2016

Nombre
de Clients

315

Séances de
clinique

34

Consultations
en personne

774

COMITÉ D'ACTION
DE
PARC EXTENSION

Le Comité d'action de Parc Extension

Le Comité d'action de Parc-Extension (CAPE) travaille à l'amélioration des conditions de logement des résidentes et résidents les plus démunis en matière d'habitation du quartier Parc-Extension. Pour favoriser la prise en charge des conditions de logement et la défense des droits des locataires, le CAPE offre gratuitement toute une gamme de services d'information et d'aide, par téléphone ou par des rencontres individuelles sur les droits et obligations du locataire et du propriétaire, de la signature du bail jusqu'aux recours légaux.

de g. à d.: Aissatouh Bah, Joanna Marti,
Monique Léger, Sophie Lefebvre

La Ressource Action-Alimentation de Parc-Extension

La Ressource Action-Alimentation de Parc-Extension est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'offrir une aide alimentaire et un soutien social afin d'améliorer la qualité de vie des personnes démunies du quartier.

La CJME travaille étroitement avec l'équipe de la Ressource Action-Alimentation de Parc-Extension puisque la clientèle de cet organisme est souvent pris avec des problématiques juridiques en plus des défis sociaux qu'elle rencontre. De plus, des membres de l'équipe offrent leur soutien en traduction lorsque la langue devient un obstacle pour aider ces gens juridiquement.



Dashmeet Kaur

AVOCAT.ES BÉNÉVOLES

M^e Julien Dion
M^e Maryse LapointeM^e Gretchen Timmins
M^e Reynaldo Marquéz

LES DÉFIS À PARC-EXTENSION

Le quartier a une vocation très ancienne d'accueil de la population immigrante.

Ces nouveaux arrivants vivent dans un contexte de désorientation culture (choc culturel) et la plupart du temps pour bien comprendre et les aider, il est essentiel pour la CJPE de considérer la présence simultanée de différents problèmes sociaux et juridiques avec lesquelles ils composent quotidiennement.

Leurs situations psychosociales les amènent très souvent à accumuler divers problèmes juridiques (droit de l'immigration, administratif, travail, pénal et criminel, recouvrement de dettes) et à être souvent confrontés à des problèmes liés à des enjeux vitaux (ex. : droit du logement et de la famille).

L'accumulation de ces complications juridiques exacerbe des problématiques auxquelles ils sont déjà confrontés tels que le stress et l'anxiété, les difficultés de concentration, de communication et d'adaptation.

Cela a pour effet d'accentuer leurs difficultés à s'insérer de manière pérenne dans la société et sur le marché du travail.

Situation géographique

Parc-Extension est situé à l'ouest de l'arrondissement de Villieray—Saint-Michel—Parc-Extension.

La situation géographique du quartier de Parc-Extension est délimitée au Nord par le boulevard Crémazie, au Sud et à l'Est par le chemin de fer du Canadien Pacifique et à l'Ouest par le boulevard de l'Acadie.

C'est un quartier étroit, enclavé de toutes parts par des infrastructures routières et ferroviaires, et le plus densément peuplé de l'arrondissement et de Montréal.

La langue

En raison de la multitude des langues maternelles des usagers, la recherche d'interprètes qualifiés capables de vulgariser des notions juridiques parfois complexes a été un défi majeur. Une collaboration avec l'Association des étudiants en droit de l'Université McGill a permis d'établir des partenariats avec des membres de différentes communautés culturelles afin de solliciter la participation de bénévoles-interprètes.

- À Parc-Extension, les personnes dont la langue maternelle est autre que le français ou l'anglais sont majoritaires; ils représentent 80% de la population du quartier.
- On dénombre une quarantaine de langues maternelles autres que le français ou l'anglais.
- Les plus courantes sont les langues sud-asiatiques (19%): pendjabi, tamoul, bengali, gujarati, ourdou.



2018-2019 ÉVÉNEMENTS SAILLANTS

Automne 2018

AOÛT
2018

Le CAIJ offre des cartes de bibliothèques aux stagiaires de la Clinique et la possibilité de recevoir des formations

31 août – Formation des stagiaires 2018-2019 de la Clinique – Technique d'entrevue – prise de notes – outils juridiques

SEPTEMBRE
2018

5 septembre – Participation de Me Anne Thibault à la soirée Pro Bono UQAM. La Clinique reçoit des étudiant.es dans le cadre du programme pour l'année 2018-2019.

– Début des Cliniques pour l'automne et première année que la Clinique accueille une étudiante en travail social de l'UQAM et une travailleuse sociale bénévole

7 septembre – Formation *Course aux salles* au Palais de justice de Montréal

12 septembre – Me Anne Thibault participe à une table ronde de discussion « Carrière alternatives » dans le cadre de du programme Pro Bono de la Faculté de droit de l'université McGill

OCTOBRE
2018

5 octobre – Formation de recherche juridique offert par le CAIJ aux stagiaires de la Clinique et visite des archives du CAIJ

14 octobre – Atelier en droit de l'immigration - Demandeur d'asile, réfugié et motif humanitaire. La CJPE octroie un atelier d'éducation et d'information juridique traitant du parcours juridique d'une personne immigrante comme demandeur d'asile, statut de réfugié et motif humanitaire. Cet atelier traite notamment des critères légaux et des procédures administratives de recevabilité d'une demande d'asile, le fardeau de présentation de la preuve afin d'être reconnu personne à protéger, la procédure lors d'une audience à CISR ainsi que les recours en cas de rejet d'une demande.

17 octobre – Me Olivier Aldama et Me Anne Thibault participent à titre de conférenciers dans le cadre du Programme intensif de formation des juges chinois 2018 organisé par la Faculté de droit de l'Université de Montréal. L'objectif général est la formation des juges participants et le partage des connaissances en vue d'accroître la capacité de la Chine à mener à bien son processus de réforme pour une meilleure gouvernance, le respect des droits de la personne et le développement du processus démocratique. Le programme consiste en une introduction au droit canadien et à l'administration de la justice orientée chaque année vers un thème spécifique. En 2017, le thème était la protection juridique des personnes vulnérables. Cette année, le thème est "The Function of the Courts and the Role of the Quasi-Judiciary in Social Governance".

24 octobre – Me Olivier Aldama et Me Anne Thibault participent à l'évènement « Clarity 2018 – Éducaloi », un colloque international sur le langage clair en droit. Me Aldama est conférencier dans le cadre d'une table ronde sur les besoins en littérature juridique : « Comment le développement d'une meilleure littérature juridique et citoyenne peut-elle soutenir l'agir juridique et citoyen des personnes ? »

25 octobre – participation de notre travailleuse sociale bénévole et notre stagiaire en travail sociale à la journée « Grand Rassemblement : TISSER LE PLATEAU : RÊVER, RÉFLÉCHIR ET AGIR ENSEMBLE ».

31 octobre: Levée de fonds La maison Hantée du Mile End: les gens sont invités à venir visiter notre maison hantée et faire un don pour soutenir nos activités.

NOVEMBRE
2018

12 novembre – Atelier en droit de l'immigration - Résident temporaire et parrainage. La CJPE a octroyé un atelier d'éducation juridique traitant du parcours juridique comme résident temporaire ou par parrainage. Cet atelier traitait notamment du visa visiteur, du super visa pour parents et grands-parents, des permis de travail et d'étude, le permis vacances-travail, le programme des travailleurs qualifiés et agricoles, ainsi que toutes les demandes de parrainage.

22 novembre – participation de Me Olivier Aldama et de Me Anne Thibault à la formation sur les droits en assurance invalidité dans un contexte d'arrêt de travail et d'assurance emploi

DÉCEMBRE
2018

1e décembre – Participation de deux stagiaires et de Me Anne Thibault à un kiosque d'information au bazar de Noël au Centre communautaire Tyndale St-Georges

12 décembre – participation de Me Olivier Aldama et Me Anne Thibault au dîner de Noël du Centre communautaire Tyndale St-Georges.

13 décembre – Me Olivier Aldama participe à table ronde organisé par la TCRI (Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes) et le Comité des réfugiés concernant la situation de précarité vécue par les demandeurs d'asile, plus précisément concernant la façon d'intervenir dans les dossiers de pratique illégal par des interprètes et consultants en immigration.

14 décembre – participation de Me Anne Thibault à la formation des Cliniques juridiques sur le droit des aînés offert par Pro bono Québec

2018-2019 ÉVÉNEMENTS SAILLANTS

Hiver 2019

JANVIER
2019

15 janvier – Mise sur pied d'une coalition en matière de lutte contre la pratique illégale. Voulant concerter la communauté afin de discuter des enjeux et d'élaborer des pistes de solution en lien avec la traite de personne, au passage de clandestins ainsi qu'à l'exercice illégal de la profession d'avocat et de consultant en droit de l'immigration, la CJPE travaille en collaboration avec le Comité d'aide aux Réfugiés et la TCRI (Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes) afin de coordonner l'organisation de ces rencontres. Le secteur d'enquête et de poursuite d'exercice illégal du Barreau du Montréal, l'Aide juridique – Bureau de droit de l'immigration, l'AQAADI, l'Institut universitaire SHERPA et la Maison Bleue sont parmi les organismes et institutions participant activement à cette initiative.

30 janvier – La Clinique accueille une stagiaire à la maîtrise en travail social de l'UQAM pour le quartier de Parc-Extension

FÉVRIER
2019

Février 2019 – pour le mois de la justice, la Clinique participe via notre travailleuse sociale bénévole et stagiaire en travail social, qui soutiennent les personnes en difficultés dans le cadre de la Clinique dans le métro de Juripop (chaque lundi de février) et aide à planifier le colloque du 28 février 2019;

28 février 2019 – Me Anne Thibault est invitée à titre de modératrice pour la conférence sur les étudiant.es en droit, les McKenzie friends et les parajuristes dans le cadre du Colloque de Juripop pour le mois de la justice.

MARS
2019

11 mars - Atelier juridique sur les différents statuts et critères juridiques applicables. La CJPE a travaillé étroitement avec la TCRI sur un projet financé par le BINAM et Centraide qui consiste à donner des formations assez exhaustives (une journée complète) destinées aux intervenants des organismes non membres de la TCRI (organismes famille, sécurité alimentaire, etc.) afin de les outiller sur les statuts et services. La CJPE travaille conjointement avec la TCRI afin de dispenser ces formations gratuitement dans les organismes de Parc-Extension.

AVRIL
2019

3 avril - Journée de rencontre sur la situation des demandeurs d'asile – Me Olivier Aldama participe à l'évènement organisé par la TCRI et adressé aux intervenants de différents quartiers montréalais au sujet de la situation des demandeurs d'asile et des bonnes pratiques autour des enjeux les plus criants (accès aux garderies, aux soins de santé et accompagnement légal)

MAI
2019

6 mai - Notre nouvelle directrice générale, Me Sophie Lefebvre, entre en poste.

7 mai – Semaines de formations avec les étudiant.es/agent.es d'information juridique embauché à l'aide de la subvention pour emploi été Canada dans trois quartiers : Parc-Extension, Mile-End et Petite-Bourgogne

8 mai - Formation étudiante offert par la stagiaire à la maîtrise de l'UQAM sur la diversité en contexte de Clinique juridiques et l'intervention sociale, offert dans le local du Park Extension Youth Organization;

9 mai – Formation Clinique : Technique d'entrevue – prise de notes – outils juridiques;

10 mai – Formations « Cours aux salles » offertes aux étudiant.es au Palais de justice de Montréal;

JUIN
2019

14 juin- la Grande rencontre ADAJ. Me Thibault présente le projet d'accompagnement ADAJ

JUILLET
2019

29 juillet - Dernière semaine de la Clinique pour l'été

AOÛT
2019

20 août : Me Sophie Lefebvre participe à titre de bénévole et représentante de la CJME à la journée Magasin-partage de LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019 qui a eu lieu au Centre Communautaire William Hingston (Parc Extension) en collaboration avec l'organisme Ressource-Action alimentation.

22 août : Me Sophie Lefebvre, directrice générale, participe à la première réunion du Réseau en éducation juridique, initiative mise sur pied pour permettre de créer une communauté de partage au sein des organismes qui utilisent et offrent de l'éducation juridique au public.

PROJET ACCOMPAGNEMENT



Projet d'accompagnement socio-juridique
subventionné par le Fond Accès Justice

En janvier 2019, la Clinique reçoit une subvention du Fonds accès justice du Ministère de la justice du Québec, afin de développer un projet d'accompagnement avec des personnes qui se représentent seules dans un processus judiciaire.

L'accompagnement à la Clinique est un soutien social offert aux justiciables non représentés les aidant à bien s'orienter à travers le système judiciaire, notamment en les guidant vers les ressources juridiques appropriées telles que l'aide juridique, les greffes des tribunaux, le plumitif, ou encore en les accompagnant à une médiation ou une audience.

Cette première étape du projet visait à développer des guides et à perfectionner les formations développées en matière d'accompagnement à travers de la recherche et de l'analyse des services en matière d'accompagnement déjà offert à la Clinique à ce jour.

Le projet a débuté en mai 2019. Afin d'appuyer nos démarches de documenter notre travail sur le terrain, une demande de financement pour la recherche est effectuée auprès du Conseil canadien des sciences humaines, pour assurer de permettre à nos collaboratrices chercheuses de l'UQAM, la professeure Emmanuelle Bernheim et Alexandra Bahary, d'être rémunérées pour effectuer la partie recherche de ce travail, en collaboration avec la Clinique. Cette demande est finalement acceptée pour la période d'une année de septembre 2019 à septembre 2020.

Au cours de l'été 2019, les étudiant.es de la Clinique effectuent plusieurs accompagnements devant différents tribunaux, à l'aide juridique, au centre local d'emploi, au Ministère de l'immigration, et à Service Canada afin de soutenir les justiciables dans leurs démarches. Ces accompagnements seront par la suite analysés par nos chercheuses au cours de l'automne 2020.



Le 14 juin 2019, lors de la Grande rencontre ADAJ, Me Thibault a fait une présentation du projet d'accompagnement qui se déroule à la CJME. Notamment, la raison d'être d'un tel projet et l'impact des accompagnements sur les justiciables.

ADAJ Accès au
Droit et
À la Justice

LA COURSE AUX SALLES!



La course aux salles est une formation pratique offerte aux étudiant.es de la Clinique, visant à permettre aux stagiaires de se mettre dans la peau d'une personne qui doit se représenter seule, notamment à l'intérieur d'une salle d'audience, mais également qui doit passer à travers l'ensemble du système administratif de la justice.

Développée au cours de l'été 2018, nous avons constaté l'enthousiasme des étudiant.es pour cette formation. En plus d'être axé sur des observations du système de justice, cet exercice permet aux étudiant.es de tisser des liens entre eux, d'installer des réflexes de collaboration et les plongent dans un univers concret du droit mais souvent inconnu.

Sous forme de rallye, les étudiant.es doivent répondre à une panoplie de questions, basées sur les besoins des usagers de la Clinique. À titre d'exemple :

- **Faire une demande de formulaire auprès greffe**
- **Effectuer une recherche de plume dans les ordinateurs du Palais de justice de Montréal**
- **Faire la démarche pour demander l'accès au dossier**
- **Faire une demande d'audio d'une audition,**
- **Demander des services auprès d'un organisme situé au palais ou à la cour municipale**
- **etc.**

De plus, au cours de cette activité de formation, ils et elles doivent effectuer des observations dans les salles de cour civiles, criminelles et pénales. Cela nous permet non seulement de leur donner les outils nécessaires pour être en mesure d'expliquer le déroulement d'une audience aux justiciables mais aussi de les sensibiliser au stress et à l'angoisse souvent vécue en salle de cour par les justiciables non représentés.

En 2019, cette Course aux salles a été évaluée par les chercheuses Emmanuelle Bernheim et Alexandra Bahary, afin de nous permettre de la perfectionner, selon les besoins et suggestions rapportés par les anciens stagiaires et les étudiant.es actuel.es à la Clinique. Ainsi, en 2020, nous serons en mesure d'ajuster la formation et d'y apporter des volets supplémentaires.

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

la Clinique juridique du Mile End et le soutien psychosocial

La solidification d'un soutien psychosocial dans nos services légaux

La Clinique continue de développer un projet de soutien psychosocial en appui aux étudiant.es en droit et avocat.es qui interagissent avec des personnes vulnérables, afin de leur permettre d'identifier des solutions cohérentes, tenant compte des dimensions sociales de la personne. Ce soutien a non seulement été demandé par les étudiant.es et les avocat.es, mais fait également partie des recommandations émises par les chercheur.es du consortium ADAJ dans le rapport de recherche sur la Clinique juridique du Mile End.

Nos intervenantes nous ont aidé à bonifier et développer les services et outils suivants :

Références adéquates

Les intervenant.es offrent des références appropriées vers des services communautaires et institutionnels. Nous travaillons à la création d'un bottin de référence pouvant nous permettre d'identifier rapidement et de façon cohérente des organismes ou services complémentaires susceptibles de soutenir les personnes qui en ont besoin.

Formation en relations humaines et en santé mentale

Nous continuons de développer de la formation pour nos avocat.es et étudiant.es en droit qui interviennent auprès de personnes vulnérables afin de les soutenir et leur procurer des outils dans leurs interventions.

Écoute active

Nos intervenant.es offrent de l'écoute et du soutien en appui aux étudiant.es, avocat.es et superviseurs. Leur expertise permet souvent d'apaiser, installer un climat de confiance propice pour nos interventions d'ordre juridique.

Solutions sociojuridiques

Les intervenant.es offrent une collaboration enrichissante à notre équipe d'avocat.es et d'étudiant.es en droit, nous permettant de trouver des solutions, tant au niveau légal que social.

Au cours de l'hiver 2019, nous avons accueilli deux stagiaires provenant du programme de travail social de l'UQAM, soit Mireille Valton et Michelle Bhandal-Maninder. Leur présence a été bénéfique pour l'équipe ainsi que pour les usagers et usagères qui ont trouvé auprès d'elles un soutien et une vision globale dans les relations d'aide que nous offrons.

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL



En septembre 2018, je suis tombée sous le charme de la mission de la Clinique Juridique du Mile-End et j'ai décidé de faire mon stage d'un an en travail social (UQAM). Passionnée par la défense des droits et motivée à développer le volet psychosocial de la Clinique. Nous avons structuré et développé avec l'aide de ma collègue Sylvie Cameron et Michelle Bhandal Maninder (Travailleuse sociale et stagiaire) une expertise psychosociale qui est maintenant indispensable pour la Clinique. Nous avons davantage contribué à répondre à un besoin non juridique visant à une amélioration du fonctionnement social et à soutenir les étudiant.e.s en droit, les avocat.e.s et les employé.e.s dans leurs aptitudes sociales.

Ce stage m'a permis de me solidifier dans mon identité professionnelle. Il a été important de bien définir notre rôle en tant qu'intervenant dans un milieu juridique. Notre profession se définit par une mise en place avec les personnes, les groupes et les collectivités, des conditions favorisant le développement de leur pouvoir d'agir et la réalisation de leurs potentiels et de leurs ambitions. Nous croyons à la valeur intrinsèque de la personne, son droit à l'autodétermination et à l'autonomie. La finalité de la pratique du travailleur social est l'atteinte d'un équilibre entre les besoins d'une personne ou d'une collectivité et la capacité de l'environnement à répondre à ses besoins. Nous ne centrons pas seulement sur l'individu, mais sur la personne en situation en tant qu'être social et que sujet social. (Définition des activités professionnelles des travailleurs sociaux - OPTSQ).

Dans le milieu juridique, nos interventions en premier lieu étaient de comprendre la complexité des interactions existantes entre une personne et ses différents environnements et de mettre en lumière cette complexité. D'où l'importance de comprendre comment la personne s'est mise dans une situation de vulnérabilité et de comprendre tous les facteurs et leurs dynamiques qui doivent être pris en compte. Nous avons toujours eu une vision à rétablir

l'équilibre souhaité par la personne en situation, tout en considérant l'importance du travail effectué par les avocat.e.s et les étudiant.e.s en droits. Maître Turcotte, avocat bénévole, disait que « ça complémentait bien et allait dans une nouvelle optique du droit collaboratif. J'ai trouvé le support des travailleurs sociaux très utile ». De manière indirecte, nous avons fait des interventions de première ligne, nous avons travaillé de façon à contribuer à établir ou poursuivre le dialogue entre les avocats et le client ainsi que la famille et la communauté de celui-ci.

Fière des avancées du volet psychosocial accompli, notre pratique dans ce domaine est en constante progression et amélioration des services. J'ai eu l'occasion de créer de beaux partenariats avec les différents organismes et de construire des liens solides avec le réseau communautaire. Nous avons constaté l'importance de créer des collaborations étroites avec différents organismes et de ce fait, qui a personnalisé notre intervention. Nous sommes fières de dire que nos interventions ont fait du chemin et maintenant plusieurs organismes juridiques demandent d'avoir des intervenant.e.s dans leurs milieux.

Finalement, je tiens à souligner le dévouement des étudiant.e.s en droits, les avocat.e.s bénévoles et les employé.e.s, qui font parties prenantes de cette belle réussite et permettent de faire une différence dans la vie de plusieurs individus et familles. Une équipe et une clientèle attachante!



Mireille Valton
Travailleuse sociale
Étudiante stagiaire
2019

« TÉMOIGNAGES »

DES ÉTUDIANT.ES/BÉNÉVOLES

Pour moi, ce stage, c'était enfin une occasion d'agir au sein de ma communauté, tout en mettant en pratique mes connaissances et mes acquis universitaires. C'est à travers des rencontres réelles que nous pouvons constater les failles et les difficultés de notre système d'accès à la justice et saisir l'ampleur de notre impact dans la vie des gens.

MARC-ANTOINE GIGNAC
UDM-L.L.B.'19



de g. à d.: Simon et Marc-Antoine

La justice de proximité est selon moi un excellent moyen de redonner foi envers l'administration de la justice auprès de la population et de rendre aux citoyens un pouvoir constructif à travers leurs communautés. Certains organismes, tels que la CJME, participent grandement à cet effort collectif. Ainsi, je suis fier d'avoir eu la chance de jouer un rôle à travers mon implication à la Clinique. Le plaisir d'y travailler a transformé ma vision du droit lorsqu'on le met dans un contexte coopératif, multidisciplinaire et multiculturelle. Je répèterais l'expérience à tout moment.

SIMON LACOSTE
UDM-L.L.B.'20

En tant que bénévole de la CJME, j'ai pu être témoin de l'impact profond que les efforts des étudiants et des avocats ont sur la vie des gens. Avant tout, l'accès à la justice est un problème qui touche les individus, et les cliniques juridiques s'occupent de la justice à un niveau individuel, de manière concrète et directe. J'ai eu l'honneur d'avoir fait du bénévolat au sein de la Clinique Juridique du Mile-End afin de contribuer à leur mission vénérable de promouvoir l'accès à la justice.

KYLE BEST
BÉNÉVOLES



de g. à d.: Shu Nan et Noémie

J'ai l'opportunité de faire un stage coop à l'été 2019 au sein de la Clinique juridique du Mile-End. Lors de ce stage, j'ai eu l'occasion de desservir la clientèle des trois cliniques (Parc-Extension, Tyndale et Mile-End). J'ai pu constater la difficulté qu'engendre l'accès à la justice, surtout dans les dossiers en droit de l'immigration. J'ai également remarqué la reconnaissance que démontrent les participants de la clinique et la confiance qu'ils accordent à celle-ci. Je trouve important, en tant que future professionnelle, de prendre le temps de s'investir dans ce milieu afin de mieux comprendre la réalité de l'accès à la justice.

ANNABELLE BERGERON GENDRON
U. OTTAWA- LL.B. '20



ME DOMINIQUE TURCOTTE
AVOCAT BÉNÉVOLE

En tant qu'avocats, notre rôle consiste essentiellement à résoudre les problèmes de nos clients, à trouver des solutions et à faire le nécessaire pour les résoudre.

Travailler avec la Clinique représente un défi différent: conseiller sur des droits qui peuvent vous faire sortir de votre zone de confort, mais surtout éduquer et fournir les outils dont la communauté a besoin pour acquérir des connaissances et une autonomie juridique.

Je suis fier de savoir que lorsque les clients quittent la clinique, ils en savent davantage sur leurs droits et leurs responsabilités, sur ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils doivent éviter pour atteindre leurs objectifs et résoudre leurs problèmes.

La Clinique nous offre, à vous et à moi, le défi unique de doter la communauté des outils et des ressources dont elle a besoin, offrant l'accessibilité à la justice sous sa forme la plus efficace et la plus honorable.



de g. à d.: Annabelle et Carmen

Simplement dit, mon expérience à la CJME fut la première fois que mes efforts à la faculté de droit valaient le coup! J'ai finalement trouvé ma place au sein de la communauté juridique, une où mes contributions étaient respectées, valables et par moment, cruciales. Ayant travaillé au sein de divers organismes juridiques à travers Montréal, je peux affirmer avec confiance que le service que nous offrons à la CJME est unique. Les clients, l'équipe ainsi que l'atmosphère de travail sont autant stimulant que plaisants. C'était un privilège d'avoir étudié en droit et je suis fier de pouvoir donner une voix à toutes celles et ceux qui n'ont pas eu les mêmes opportunités que moi.

CARMEN HOJABRI
UDM-LL.B. '19

◀ TÉMOIGNAGES ▶

DES CLIENTS

J'ai eu recours aux services de la Clinique juridique du Mile End quand, à l'insu des locataires, l'immeuble très tranquille où j'habitais depuis 16 ans a changé de vocation. L'environnement s'est alors subitement modifié : on a dû faire face à de la violence, de la dépendance, des problèmes psychiatriques. Paniqué à l'idée de devoir me défendre seul pour que la situation change, j'ai contacté la CJME.

On m'a accueilli, écouté et compris. On m'a proposé un plan pour mieux m'auto-représenter et on m'a offert des séances de coaching pour me préparer. Tout au long de ma démarche juridique, une personne de l'équipe m'a accompagné à la cour pour observer... une présence très rassurante. Les audiences au tribunal se sont étalées sur une période de 12 mois. Et j'ai gagné mon procès.

Sans l'aide, les conseils et l'attention de la CJME, je n'aurais pas eu la même crédibilité face au juge. Et aujourd'hui, parce que le jugement n'est pas respecté par la partie adverse la CJMF est encore là pour en assurer le suivi.

Merci à toute l'équipe de la Clinique pour son professionnalisme, son dévouement, son souci de toujours vouloir bien faire. Elle a toute ma confiance et je veux lui dire ici toute ma gratitude.

M. CLAUDE GRAVEL

Les étudiants et les avocats sont remarquablement respectueux et ouverts d'esprit, et ce, pour un large éventail de clients. Les compétences, les préférences linguistiques et la confession de chaque client sont absolument respectées et prises en compte.

Le personnel m'a beaucoup aidé à acquérir la confiance nécessaire pour me représenter seule dans une affaire familiale complexe et prolongée. La clinique a adopté une position d'encadrement pédagogique remarquable en fournissant les renseignements cruciaux dont mon dossier avait besoin. Notamment, j'ai reçu de l'aide pour accéder au dossier du plumeur à intervalles réguliers, et à d'autres formulaires importants, aider à me préparer pour mon procès, etc. De plus, on m'a appris à me déplacer dans le palais de justice, y compris dans certaines zones administratives du premier étage.

Lors des accompagnements, j'ai reçu beaucoup de soutien moral et d'encouragement. Cela m'a donné du courage. La présence des différents étudiants était toujours pertinente et rassurante.

MME FRIEDMAN

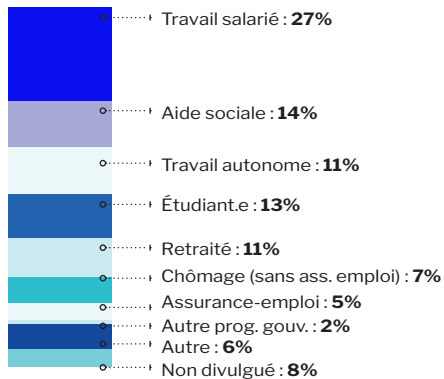


de g. à d.: Olivier Aldama, Simon Lacoste, Noémie Plante, Audrey Berteau, Kyle Best, Tomas Royas Vazquez, Anne Thibault, Carmen Hojabri

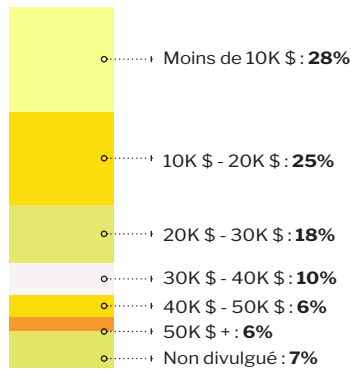
STATISTIQUES CLIENTS

Période : 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019

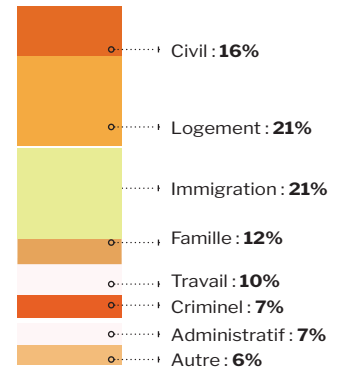
STATUT PROFESSIONNEL



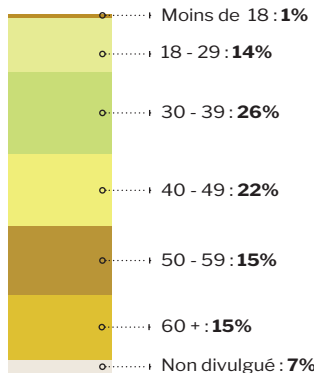
REVENUS



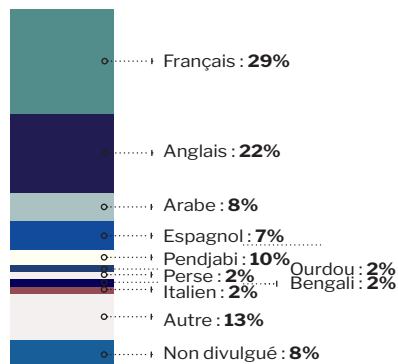
DOMAINES DE DROIT



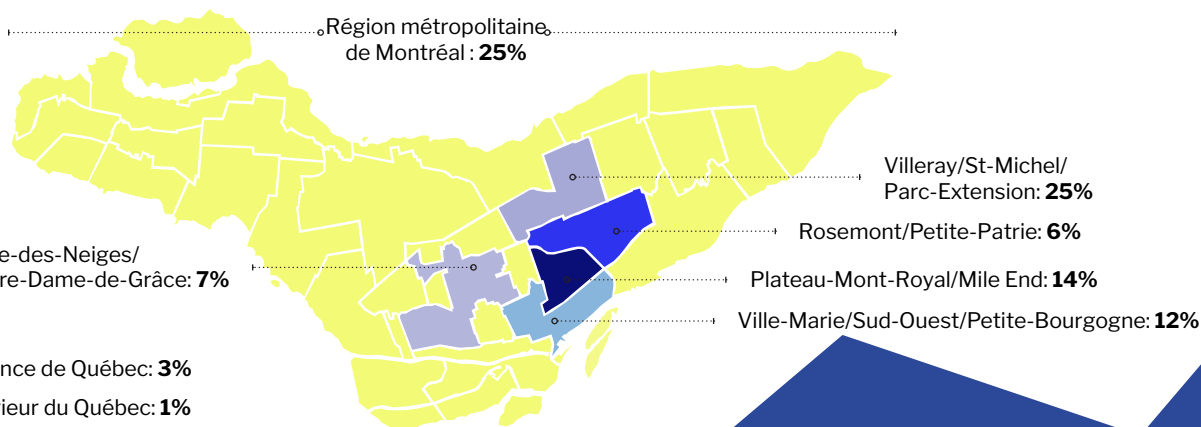
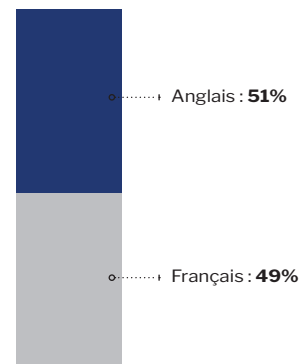
ÂGE



LANGUE MATERNELLE



LANGUE DE CONSULTATION



NOUVEAUX CLIENTS

Ce chiffre représente le nombre total de personnes ayant reçu des services de la Clinique pour la première fois cette année

724

SÉANCES DE CLINIQUE

Ce chiffre représente le nombre total de séances de consultation des trois points de service.

105

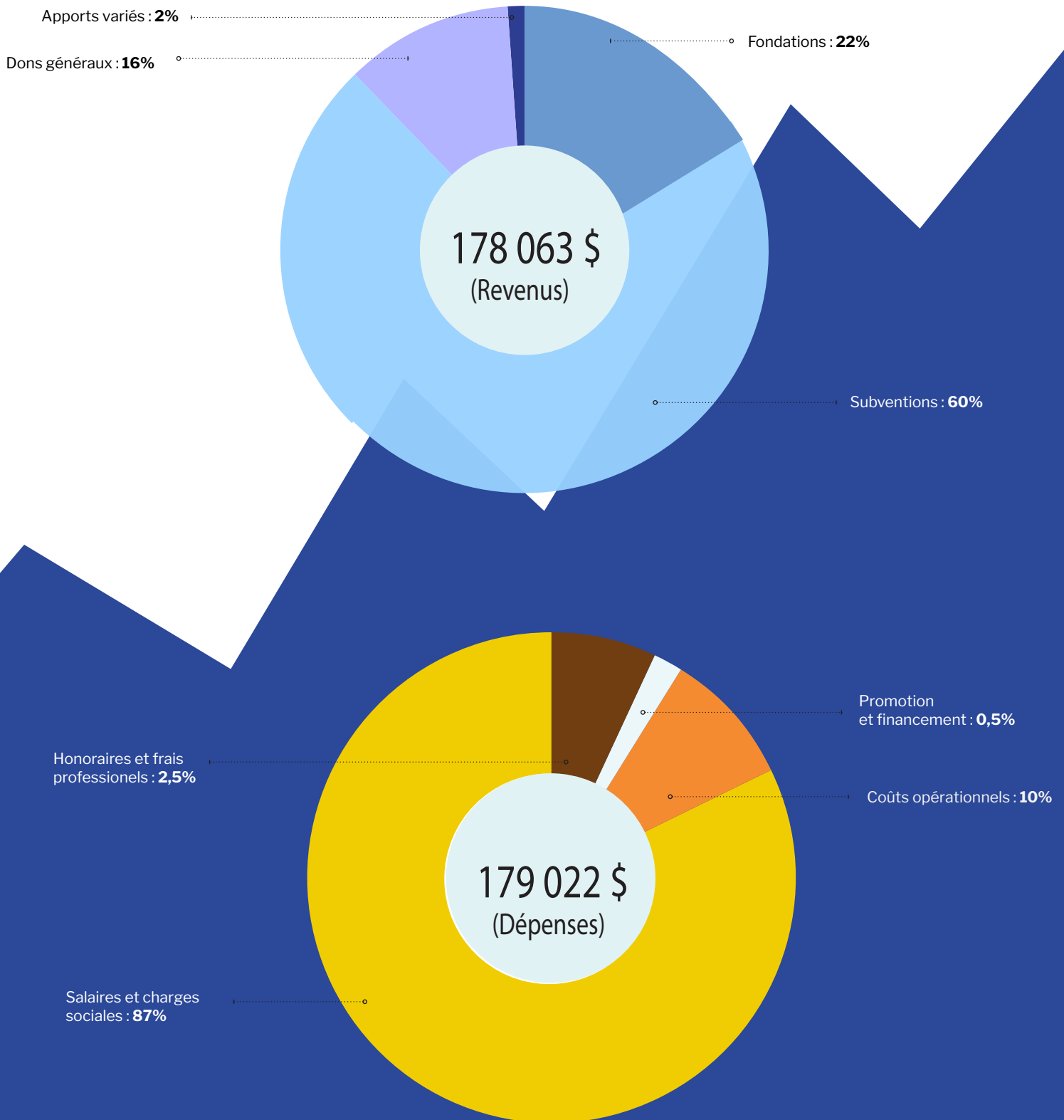
CONSULTATIONS EN PERSONNE

Ce chiffre représente le nombre de consultations individuelles entre un client et un étudiant, personnel ou avocat bénévole de la Clinique (un client pouvant bénéficier de plusieurs consultations).

1534

FINANCES

Basé sur les états financiers vérifiés en date
du 30 septembre 2019.



REMERCIEMENTS

Subventions



Principaux donateurs (10 000 \$ +)

FASKEN

The George Hogg
Family Foundation



imk
avocats • advocates

La Fondation
Bannerman

Donateurs et supporteurs (moins de 10 000\$)



Nous souhaitons remercier l'ensemble de nos supporteurs,
donatrices et donateurs, pour leur don individuel à la
Clinique, incluant les personnes qui ont participées à notre
levée de fonds
LA MAISON HANTÉE DU MILE END!



Nos partenaires :

CAIJ, Université de Montréal, Université McGill, Université du Québec à Montréal
Université d'Ottawa, ADAJ



◀ SOUTENEZ-NOUS ▶

Don en ligne :

justicemontreal.org/don

Chèque à l'ordre de « Clinique juridique du Mile End » :

4450 Saint-Hubert, local 424
Montréal, Québec, H2J 2W9

La CJME est une oeuvre de charité enregistrée. Reçus d'impôt disponibles pour les dons de plus de 25\$. Veuillez inclure votre courriel et adresse postale complète avec votre don afin que nous puissions vous faire parvenir un reçu.

◀ CONSULTATIONS GRATUITES ▶ SANS RENDEZ-VOUS

CLINIQUE JURIDIQUE DE PARC-EXTENSION

lundi, 15h - 18h
au Comité d'action de Parc-
Extension (CAPE)
419 rue St-Roch, bureau SS.04

CLINIQUE JURIDIQUE DU MILE END

mercredi, 16h - 19h
à la Mission communautaire Mile End
99 rue Bernard Ouest

CLINIQUE JURIDIQUE DE TYNDALE ST-GEORGES

lundi, 18h - 19h
au Centre communautaire
Tyndale St-Georges
870 carré Richmond

Pour les critères d'admissibilité à nos consultations sans rendez-vous, visitez notre site web pour plus de détails.

www.justicemontreal.org



